

HÉNAULT André Gustave Marie Louis

Né le 30 janvier 1881 à Blois (*Loir-et-Cher*), au 11, rue Denis Papin, et décédé le 28 juillet 1949 à Toulon (*Var*).

- Fils de **Louis Jules HÉNAULT**, né vers 1852, carrossier, et de **Marthe Marie Valère BLANCHET**, née vers 1859, sans profession, son épouse (*Registre des actes de naissance de la ville de Blois, Année 1881, f° 13, acte n° 46*).

- Époux de **Marie Aimée Marguerite Léonie Lucie CAVARD**, née le 1^{er} juin 1887 à Artenay (*Loiret*), avec laquelle il avait contracté mariage dans cette commune, le 27 juillet 1910 (*Registre des actes de naissance de la commune d'Artenay, Année 1887, f° 4, acte n° 8*).

Fille de **Pierre Vital CAVARD**, né le 24 février 1862 à Commentry (*Allier*), vétérinaire, et de **Marie Marguerite Hyacinthe VERDUREAU**, née le 13 décembre 1863 à Artenay, sans profession ; époux ayant contracté mariage dans cette commune, le 12 juillet 1886 (*Registre des actes de mariage de la commune d'Artenay, Année 1886, f° 7, acte n° 5*).

Carrière militaire

Par décision ministérielle du 13 octobre 1900 (*J.O. 16 oct. 1900, p. 6.783*), nommé l'École principale du Service de santé de la Marine, à Bordeaux, en remplacement d'un étudiant démissionnaire. Occupait le 66^e rang sur la liste d'admissibilité établie à la suite du concours ouvert la même année.

Par décision ministérielle du 7 novembre 1900 (*J.O. 8 nov. 1900, p. 7.388*), lui furent accordés une bourse entière et un demi-trousseau.

Par décision ministérielle du 4 décembre 1903 (*J.O. 5 déc. 1903, p. 7.311*), nommé à l'emploi de médecin auxiliaire de 2^e classe dans le Corps de santé de la Marine ayant été reçu docteur devant la Faculté mixte de médecine de Bordeaux. Maintenu à Bordeaux jusqu'au 1^{er} février 1904 pour lui permettre de suivre les cours de l'Institut colonial (*J.O. 1^{er} déc. 1903, p. 7.231*).

Par décret du Président de la République en date du 19 août 1904 (*J.O. 23 août 1904, p. 5.278*), à sa sortie de l'école d'application, nommé au grade de médecin de 2^e classe dans le Corps de santé de la Marine à compter du 1^{er} septembre 1904. Occupait le 10^e rang sur une liste comportant 19 nominations. Port de Toulon.

En Mars 1905, désigné pour embarquer sur le cuirassé **Vauban**, bâtiment central de la 2^e Flottille des torpilleurs des mers de Chine (*J.O. 18 mars 1905, p. 1.749*). Prit passage le 16 avril 1905 à Marseille sur le paquebot se rendant à Saïgon (*Ibid.*). Rentré de cette campagne lointaine le 26 juin 1907.

[Le cuirassé **Vauban** était alors commandé par le capitaine de vaisseau **Louis Félix BERTAUD**, nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 17 mars 1905 (*J.O. 19 mars 1905, p. 1.778*).].

En Avril 1908, désigné pour embarquer sur le cuirassé **Justice**, dans l'*Escadre de la Méditerranée* (J.O. 18 avril 1908, p 2.787).

[Le cuirassé **Justice** était alors commandé par le capitaine de vaisseau **Auguste Alexis François LEFÈVRE**, nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 29 avril 1908 (J.O. 1^{er} mai 1908, p. 3.089). Lui succéda le capitaine de vaisseau **Zéphirin Alexandre Antoine SCHWÉRER**, nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 18 septembre 1909 (J.O. 19 sept. 1909, p. 9.595).]

Par décret du 13 avril 1910 (J.O. 15 avr. 1910, p. 3.452), promu au grade de médecin de 1^{re} classe dans le *Corps de santé de la Marine* (2^e tour ; ancienneté). Port de Toulon.

En Février 1911, désigné pour continuer son service au port de Rochefort (J.O. 7 févr. 1911, p. 951), en qualité de médecin-major du *Service central des torpilleurs*.

En Novembre 1913, désigné pour remplir les fonctions de médecin résident à l'*Hôpital maritime Sainte-Anne*, de Toulon (J.O. 19 nov. 1913, p. 10.089).

En 1917, embarqué sur le navire-hôpital **France-IV**.

[Le navire-hôpital **France-IV** était alors commandé par le capitaine de frégate de réserve **Léon Eugène PONCELET**, nommé à ce commandement par un décret du 2 novembre 1915 (J.O. 5 nov. 1915, p. 7.950). En était alors médecin-chef le médecin en chef de 2^e classe **Henri Pierre BARRAT**, du port de Rochefort.]

Par décret du 30 septembre 1921 (J.O. 5 oct. 1921, p. 11.494), promu au grade de médecin principal dans le *Corps de santé de la Marine* (2^e tour ; ancienneté). En service au port de Toulon.

En Mars 1922, désigné pour embarquer en qualité de médecin-major sur le cuirassé **Paris**, dans l'*Escadre de la Méditerranée* (J.O. 22 mars 1922, p. 3.188).

[Le cuirassé **Paris** était alors commandé par le capitaine de vaisseau **Louis Marie Joseph VALAT**, nommé à ce commandement par un décret du 12 avril 1922 (J.O. 9 mai 1922, p. 4.778).]

Par décret du 8 février 1930 (J.O. 9 févr. 1930, p. 1.469), nommé au grade de médecin principal dans la réserve de l'armée de mer à compter du 1^{er} janvier 1930. Port de Toulon.

Par décret du 6 juin 1933 (J.O. 9 juin 1933, p. 6.083), promu au grade de médecin en chef de 2^e classe dans la réserve de l'armée de mer. Port de Toulon.

Distinctions honorifiques

□ Par une décision ministérielle du 27 février 1911 (J.O. 4 mars 1911, p. 1.749), lui fut attribuée la médaille des épidémies en argent pour s'être particulièrement distingué « *au cours de l'épidémie de fièvre typhoïde qui [avait] sévi à Toulon dans les équipages et les troupes pendant les derniers mois de l'année 1910* ».

□ Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 17 janvier 1917 (J.O. 18 janv. 1917, p. 574), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier.

□ Par une décision ministérielle du 1^{er} juin 1917 accordant des récompenses au personnel médical et infirmier du navire-hôpital **France-IV** (*J.O. 6 juin 1917, p. 4.408*), lui fut décerné un témoignage officiel de satisfaction à raison des services qu'il avait rendus à bord de ce bâtiment.

□ Par une décision ministérielle du 12 juillet 1922 (*J.O. 29 juill. 1922, p. 7.978*), objet d'une proposition extraordinaire de nomination au grade d'officier de la Légion d'honneur pour s'être signalé par son dévouement aux malades à bord du navire-hôpital **France-IV** et dans les services hospitaliers.

□ Par décret du 14 janvier 1928 (*J.O. 15 janv. 1928, p. 600*), promu au grade d'officier dans l'Ordre de la Légion d'honneur dans les termes suivants : « **Hénault (André-Gustave-Marie-Louis)**, médecin principal ; 28 ans de services, dont 7 ans 11 mois à la mer ; 6 campagnes. Chevalier du 17 janvier 1917. »

Daniel LAHEYNE
29 décembre 2019.